

BULLETIN PRINTEMPS-ÉTÉ 2026



NOUS AVONS ATTEINT LES 20 000 HECTARES PROTÉGÉS EN TERRES PRIVÉES !

Corridor appalachien est fier d'annoncer que plus de 20 000 hectares sont maintenant protégés en terres privées. Au total, cela représente plus de 33 632 hectares incluant les aires protégées publiques sur notre territoire d'action. Nos actions de conservation dans les montagnes Vertes du Nord poursuivent l'objectif de notre gouvernement de conserver 30 % de son territoire d'ici 2030, contribuant ainsi à l'objectif mondial de conservation de la nature.

LE GRAND PRIX D'EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT

C'est avec fierté que Corridor appalachien a remporté, le 13 novembre dernier, le Grand prix d'excellence en environnement du Gala de la Fondation Estrienne. **Ce prix pour la protection de la biodiversité a été obtenu grâce à la protection de la Forêt Brière : 542 hectares.** Nous désirons remercier une fois de plus Monsieur Guy Brière pour sa grande générosité et son don en valeur de terrain de 7,4 millions de dollars.



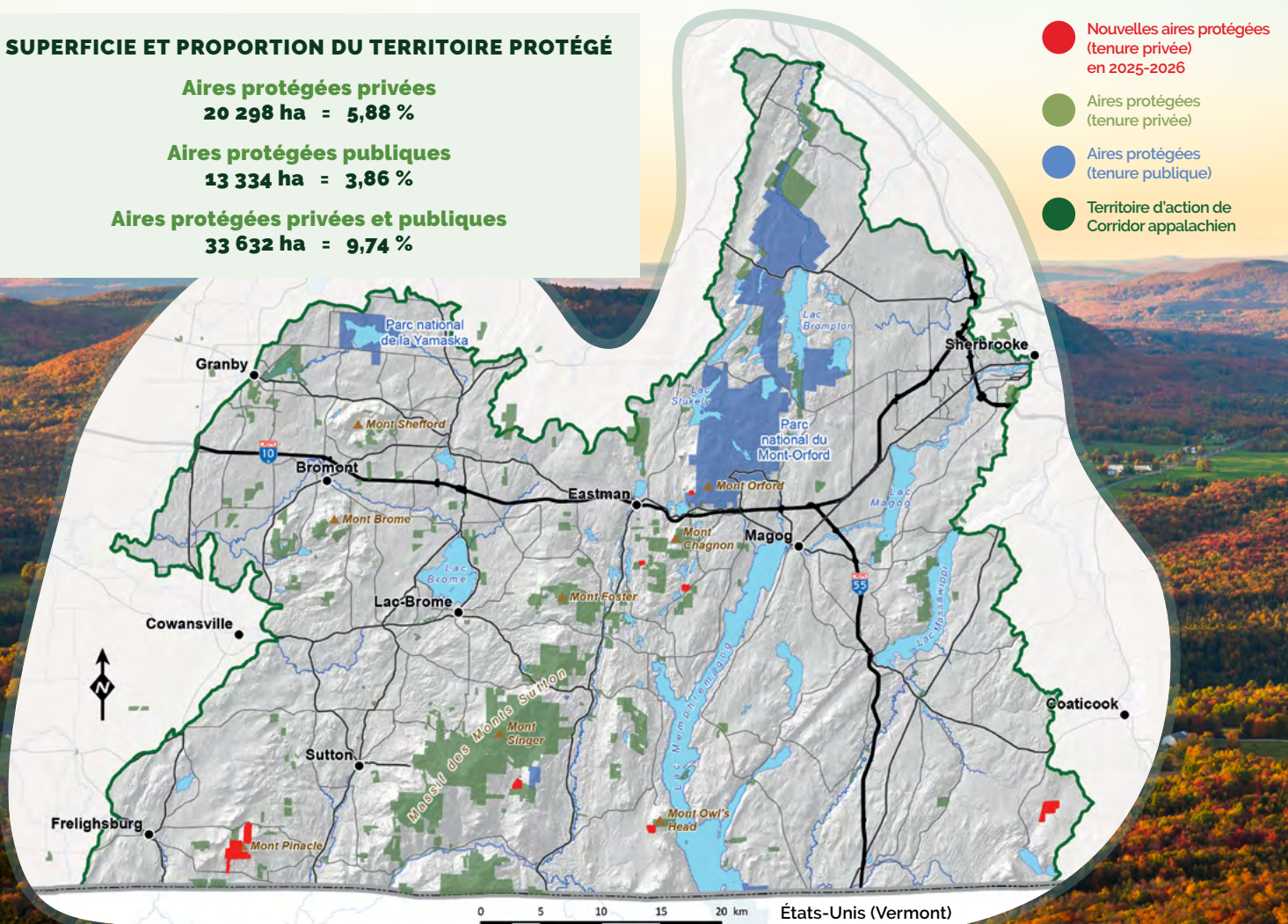
AIRES PROTÉGÉES SUR LE TERRITOIRE DE CORRIDOR APPALACHIEN

SUPERFICIE ET PROPORTION DU TERRITOIRE PROTÉGÉ

Aires protégées privées
20 298 ha = 5,88 %

Aires protégées publiques
13 334 ha = 3,86 %

Aires protégées privées et publiques
33 632 ha = 9,74 %





© Charles Cantin

COMMENT AIDER UNE TORTUE À TRAVERSER LA ROUTE

SI VOUS CONSTATEZ LA PRÉSENCE D'UNE TORTUE SUR LA ROUTE, SUIVEZ LES ÉTAPES CI-DESSOUS POUR LA METTRE À L'ABRI DU DANGER.

- Assurez-vous que vous pouvez vous ranger en bordure de la route et sortir de votre véhicule en toute sécurité. Restez attentif aux véhicules venant en sens inverse.
- Approchez-vous de la tortue par-derrière et saisissez-la à deux mains au centre de la carapace, de chaque côté, en utilisant des gants si disponibles. Méfiez-vous, elle pourrait vous mordre.
- Ne soulevez jamais une tortue par la queue : cela pourrait lui causer de graves lésions à la moelle épinière !
- Allez porter la tortue du côté de la route situé devant elle, même si vous croyez que l'habitat est plus convenable derrière. Elle sait où elle souhaite s'en aller.
- Ne placez pas la tortue sur l'accotement; mettez-la plutôt dans le fossé, bien à l'écart des véhicules.
- Lavez-vous toujours les mains soigneusement après avoir manipulé une tortue. Les tortues peuvent être porteuses de bactéries qui ne leur sont pas nuisibles, mais qui peuvent causer des problèmes aux humains.
- Consultez carapace.ca pour plus d'informations.

Source : Parc Canada



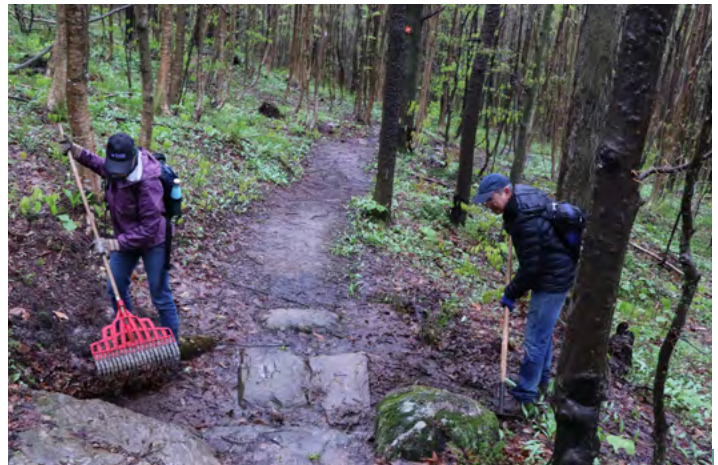
RÉSULTATS PROMETTEURS POUR LE PREMIER PASSAGE FAUNIQUE AMÉNAGÉ SOUS L'AUTOROUTE 10

En novembre dernier, les biologistes de Corridor appalachien publiaient un article d'intérêt dans la revue *Natura*. Cet article présentait les résultats relatifs au premier passage faunique sous l'autoroute 10 (A-10). L'autoroute 10 constitue un obstacle majeur à la connectivité écologique et à la sécurité routière entre les kilomètres 74 et 121. Afin d'y remédier, Corridor appalachien a élaboré en 2022 un plan de connectivité visant l'implantation graduelle de passages fauniques et de mesures de conservation sur 20 ans. **Les aménagements du ponceau sous la sortie 115 à Magog démontrent l'efficacité de cette solution : plus de 200 traversées fauniques complètes y ont été recensées, et près d'un millier de traversées probables ont été recensées, confirmant qu'il est possible de réduire les collisions tout en favorisant la circulation des espèces.** Fort de ces résultats probants, Corridor appalachien poursuit la mise en œuvre avec ses partenaires afin de faire du plan de l'A-10 un projet vitrine de connectivité écologique face aux changements climatiques.



PROFITEZ DE L'ACCÈS À NOS SENTIERS ENTRETENUS !

Que ce soit **au mont Foster**, dont l'accès est gratuit (contribution volontaire) ou **au mont Singer** (droits d'entrée), nous vous invitons à découvrir **le plaisir de la randonnée** en pleine nature au cœur de nos aires protégées. Nous vous recommandons de toujours vérifier l'accessibilité des sentiers sur notre site Internet avant de vous déplacer.



DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Vous êtes passionné·e de plein air et souhaitez contribuer concrètement à la conservation des milieux naturels ?

Joignez-vous à notre équipe de bénévoles et profitez de la nature tout en veillant à sa préservation. Pour toute question ou pour manifester votre intérêt à devenir patrouilleur·se bénévole, **écrivez-nous à info@corridorappalachien.ca**



LE DÉFI DE NOTRE PARTENAIRE : CAP EN NATURE

Corridor appalachien est fier de vous annoncer que son partenaire, CAP en nature, lance son **Marathon photos** tout le mois d'avril 2026. Nous vous invitons à vivre **une véritable immersion au cœur de la nature** sur le territoire d'action de Corridor appalachien grâce à ce Défi nature inspirant. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram, nous repartagerons leur aventure ! Célébrons la beauté et la richesse des milieux naturels de notre région.



UN AJOUT DE PRÈS DE 235 HECTARES DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS

SEPT NOUVELLES AIRES PROTÉGÉES TOTALISANT PRÈS DE 235 HECTARES ONT RÉCEMMENT ÉTÉ INTÉGRÉES AU RÉSEAU DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS DE L'ESTRIE GRÂCE À LA COLLABORATION DE CORRIDOR APPALACHIEN, DE SES MEMBRES AFFILIÉS, DE PROPRIÉTAIRES PRIVÉS ENGAGÉS ET DE NOS BAILLEURS DE FONDS.

Réalisés à la fin de 2025 et au début de 2026, ces importants projets renforcent la connectivité écologique sur le territoire, assurent la protection de nombreuses espèces en situation précaire et contribuent à la préservation à long terme de milieux naturels d'une grande valeur écologique.

Ces nouvelles aires protégées se trouvent à Ayer's Cliff, Mansonville, Coaticook, Frelighsburg et Austin. Ces projets de conservation ont été réalisés par Corridor appalachien en collaboration avec ses membres affiliés; Fiducie de Conservation Massawippi, Conservation des vallons de la Serpentine, Fiducie foncière du mont Pinacle et Fiducie Foncière de la Vallée Ruiter.

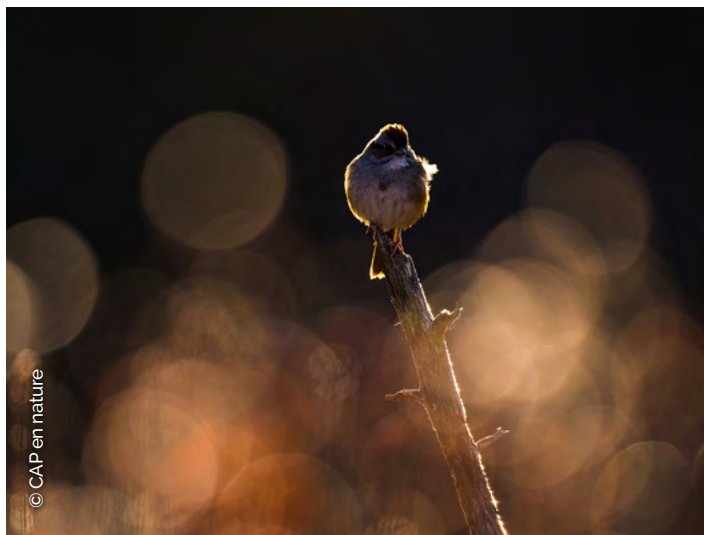
L'aire protégée Famille Dubé-Bouchard représente 86,5 hectares de milieux naturels et le don de terrain fait par Madame Yvonne Bouchard est d'une valeur de 275 000 \$. La nouvelle aire protégée de la Terredes-Générationes de 18 hectares a bénéficié d'un don de terrain d'une valeur de 140 000 \$ de Laurence Côté-Leduc, Luka Martineau McEniry et Marie-Claude Leduc. De plus, une servitude de conservation de 11,99 hectares a été confirmée, accompagnée d'un don de M. André Cadotte de 290 000 \$. L'aire protégée de la Ferme-Newell de 21,4 hectares est quant à elle associée à un don d'une valeur de 160 000 \$.

M. Favreau a procédé à un nouveau don de pleins titres d'un terrain de 2,75 hectares. M. Favreau protège désormais 11,88 hectares de milieux naturels à perpétuité, et le don associé à ce projet est estimée à 200 000 \$.

Ces initiatives illustrent **LA FORCE DU MODÈLE QUÉBÉCOIS** de conservation volontaire et le leadership exemplaire des propriétaires donateurs. Leur engagement permet de consolider la résilience des écosystèmes régionaux et de transmettre un patrimoine naturel précieux aux générations futures.

À cela s'ajoutent 50 hectares de milieux naturels protégés grâce à l'acquisition de la propriété des Hauts-Ruisseaux par la Fiducie foncière du mont Pinacle et 37,95 hectares de milieux naturels au Lac Parker grâce à cette acquisition pleins titres et un don associé d'une valeur de 285 000 \$.

CES PROJETS DE CONSERVATION ONT BÉNÉFICIÉ DE DONS DES PROPRIÉTAIRES D'UNE VALEUR COMBINÉE DE PLUS DE 1 350 000 \$ ET CORRIDOR APPALACHIEN LES REMERCIE CHALEUREUSEMENT POUR LEUR GESTE IMPORTANT POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ. MERCI À TOUS NOS BAILLEURS DE FONDS.



LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER LES FEUX DE FORÊTS

Le Québec et le Canada connaissent chaque année plusieurs centaines voire des milliers d'incendies de forêt, avec des superficies brûlées variant fortement selon les conditions climatiques et les causes naturelles ou humaines. Les feux de forêts représentent un risque majeur pour l'environnement, les biens et les vies humaines. Cependant ils peuvent souvent être évités grâce à des gestes responsables. **Il est essentiel de ne jamais allumer de feu en zone boisée ou à proximité de la végétation, d'éviter de jeter des mégots de cigarette au sol et de respecter strictement les consignes locales, notamment en période de sécheresse.** Les travaux pouvant provoquer des étincelles doivent être réalisés avec prudence et les déchets verts ne doivent jamais être brûlés à l'air libre. En adoptant ces bonnes pratiques et en restant vigilants, chacun peut contribuer activement à la prévention des feux de forêt et à la protection de notre patrimoine naturel.

LE NOUVEAU GUIDE DES DONS PLANIFIÉS DE CORRIDOR APPALACHIEN EST DISPONIBLE

Les dons planifiés s'inscrivent dans une démarche globale de planification fiscale, successorale et financière. Parmi les options de conservation en terres privées, le don par testament constitue un moyen concret de contribuer à la protection des milieux naturels. **En faisant un legs testamentaire à Corridor appalachien, il est possible de transformer ses valeurs en actions durables, tout en assurant l'avenir de sa famille et en soutenant la préservation de la biodiversité pour les générations futures. Et cela, sans déboursier un sou de son vivant !** Pour en savoir davantage, Corridor appalachien vous propose son tout nouveau guide de dons planifiés (**disponible sur corridorappalachien.ca/documents**).





FAITES UN DON ET CONTRIBUEZ À LA PROTECTION DE LA NATURE

Saviez-vous que chaque don est en grande majorité redirigé vers la protection des milieux naturels ? Votre générosité a un impact direct et tangible sur nos actions de conservation.

Vous pouvez également choisir de faire un don mensuel et ainsi soutenir nos actions de manière régulière. Un petit geste chaque mois peut faire une grande différence dans la préservation de notre environnement à long terme.

Agissez dès aujourd'hui pour protéger notre patrimoine naturel. Pour faire un don unique ou mensuel:

corridorappalachien.ca/faire-un-don



PARTICIPEZ à nos activités immersives et conférences

Activités offertes à CONTRIBUTION VOLONTAIRE !

Embarquez au cœur de la conservation en participant aux activités immersives de Corridor appalachien. Que ce soit en mode conférence ou sur le terrain, tout est mis en place pour vous permettre d'apprendre tout en vous connectant à la nature.



DÉCOUVREZ NOTRE PROGRAMMATION :

19 juin 2026 | Le déclin des insectes pollinisateurs et des insectivores aériens : comment s'y prendre pour les aider; à l'Espace Hors Champs à Austin

16 juillet 2026 | Conférence sur la conservation des chauves-souris

1^{er} août 2026 | Thématique à confirmer

11 septembre 2026 | Rédigez en pleine conscience en nature

24 octobre 2026 | Conférence Mieux connaître la géologie des montagnes Vertes

6 novembre 2026 | Webinaire Découvrez les options de conservation



Inscrivez-vous sur notre site internet : corridorappalachien.ca/evenements

corridorappalachien.ca

ISSN 1708-1645 | Imprimé sur du papier recyclé Enviro 100

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec



MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES

Le gouvernement du Québec : Programme Accélération de la conservation dans le Sud du Québec (ACSQ) géré par l'entremise de Conservation de la nature Canada, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le ministère de l'emploi et de la solidarité sociale. Le gouvernement du Canada : Environnement et Changement climatique Canada, Lieux prioritaires désignés par les collectivités (LPDC), le programme DEFI géré par l'entremise de Nature-Action Québec et le programme Emploi d'Été Canada. La Fondation de la faune du Québec, MapleCross Foundation, le gouvernement américain : US Fish & Wildlife Service par l'entremise du programme NMBCA. Protection des oiseaux Québec (POQ), ÉcoCanada, l'Équipe de rétablissement des tortues du Québec, Lake Champlain Basin Program, Aventure Écotourisme Québec avec le 1% for the planet, La Caisse (caisse de dépôt et placements du Québec), Fonds étudiants solidarité travail du Québec, les municipalités d'Austin, d'Eastman, de Bolton-Est, de Bolton-Ouest, de Saint-Étienne-de-Bolton, du Canton de Potton, ainsi que de nombreux donateurs privés.